

AVIS AUX ENSEIGNANT.E.S

« 5 À 7 EMPLOI »



COLLÈGE
CHARLES-LEMOYNE



ACADÉMIE INTERNATIONALE
CHARLES-LEMOYNE

Depuis près de 50 ans, le Collège Charles-Lemoyme œuvre à l'éducation des jeunes en partenariat avec les familles. Son équipe d'éducateurs évolue dans un environnement de travail stimulant où chacun contribue à enrichir la vie des jeunes tant sur le plan pédagogique, culturel, social et sportif.

Sur invitation seulement.

Pour participer, faites parvenir votre curriculum vitae avant le 21 avril 2023: rh@cclemoyme.edu

Date : 26 avril 2023

Heure : 17 h à 19 h

Au menu : Visite de l'école, rencontre avec le personnel et entrevues avec les membres de la direction

Conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation dont :

- ▶ Les enseignants qualifiés débutent à l'échelon 5 (échelles salariales identiques au public);
- ▶ Programme de mentorat pour les enseignants et plan de relève de gestion;
- ▶ Deux semaines de relâche par année;
- ▶ Régime d'assurances collectives avantageux et télémédecine;
- ▶ Régime de retraite du secteur public (RREGOP - Retraite Québec);
- ▶ Frais de scolarité du Collège assumés pour les enfants des employés et bourse pour le primaire.

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi.
Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour cet événement.

